



Ouverture à la Douma russe de la XXI Assemblée interparlementaire de l'orthodoxie



La XXI Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie a ouvert le 26 juin 2014 à la Douma d'état de la Fédération de Russie. Elle est consacrée au thème « Démocratie parlementaire-Orthodoxie : valeurs et sens ».

Prenaient part à la cérémonie d'ouverture le président de la Douma d'état, S. Narychkine, le président de l'Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie S. Popov, le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou et son vice-président l'archiprêtre Nicolas Balachov, ainsi que de nombreuses personnalités du monde parlementaire et ecclésiastique.

S. Popov a souhaité la bienvenue aux participants du forum. « Symboliquement, la vingtième année de l'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie avait débuté par une session à Athènes, capitale de la Grèce, et se termine à Moscou, capitale de la Russie. Ce sont précisément nos deux pays qui ont posé

les bases de la coopération interparlementaire des pays du monde orthodoxe il y a vingt ans. »
L'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie intervient constamment pour défendre les communautés chrétiennes dans différentes parties du monde et s'exprime pour la conservation des valeurs spirituelles, a constaté S. Popov.

Suivant le président de la Douma d'état, la diplomatie parlementaire peut se révéler un instrument efficace pour surmonter les grands problèmes du monde contemporain. Abordant le thème des tragiques événements d'Ukraine, causés par la crise politique, S. Narychkine a cité le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie : « Seul le diable peut chanter victoire lorsque des frères s'affrontent, se tuant l'un l'autre, causant des dommages, affaiblissant les forces vives de la nation ». Il a salué les premiers pas dans la désescalade du conflit. « J'espère vivement que les leçons des affrontements ukrainiens seront assimilées non seulement dans ce pays, mais encore dans le monde entier » a-t-il poursuivi, rappelant que des centaines de personnes ont été victimes de ce conflit.

« Je suis certain que la voix de l'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie se fera entendre de plus en plus fort et de plus en plus clairement, qu'elle jouera un rôle dans différents grands problèmes touchant à des sphères comme le respect du mode de vie traditionnel des peuples et la défense des droits de nos frères chrétiens persécutés dans différents coins du monde, et, avant tout, en Orient et en Afrique du Nord » a déclaré le président de la Douma d'état.

Les auditeurs ont ensuite entendu le discours d'accueil du secrétaire général de l'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie, A. Nerantzis.

Le message vidéo de Sa Sainteté le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie a été présenté à l'assemblée. Le Primat de l'Église orthodoxe russe soulignait : « La présente réunion est un symbole visible de l'union des peuples orthodoxes, dont le fondement est leur foi commune ».

La foi incite le chrétien à ne pas être un spectateur indifférent des processus en cours dans ce monde. Elle l'invite à prendre une part active à l'organisation de la société, aux relations entre personnes.
« Aujourd'hui, nous sommes témoins d'une recrudescence du nihilisme, du rejet des principes moraux dans la vie privée, familiale et sociale, avec pour conséquence, une conduite permissive. Tout cela menace les fondements moraux de la civilisation contemporaine, a souligné le Patriarche. Dans le contexte d'une instabilité économique, sociale et politique croissante, face au relativisme moral de la société, à l'apparition de nouveaux foyers de tension, nous sommes chargés d'une mission particulière de témoignage des fondements évangéliques de la vie commune, de la nécessité de l'entraide mutuelle, de l'abnégation et de la défense de la paix.

Le métropolitain Emmanuel de France a salué l'assemblée au nom de Sa Béatitude le Patriarche

Bartholomée de Constantinople.

Le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou est intervenu à son tour. « La voix de millions d'orthodoxes résidant à tous les coins de la terre, doit être entendue et prise en compte lorsque les sujets d'actualité sont discutés au niveau international. L'Assemblée doit y contribuer en tant qu'organe d'expression des valeurs du monde orthodoxe. Cette organisation est aussi appelée à démontrer aux sceptiques qu'ils existent d'autres facteurs de rapports internationaux que les indices boursiers ou le climat d'investissement. La dimension immatérielle de la vie est primordiale, c'est pourquoi elle doit être décisive dans les relations internationales. Il s'agit avant tout des idéaux et des sens moraux. »

Des distinctions ont ensuite été conférées à plusieurs membres de l'assemblée.

La XXI Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie se poursuivra durant quelques jours. Une déclaration commune sera signée entre ministres de la Culture des pays membres.

L'Assemblée interparlementaire de l'Orthodoxie a été fondée en 1993 à Halkidiki (Grèce). Les représentants de 24 pays en sont membres, soit des représentants de l'Australie, l'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, la Grèce, la Géorgie, le Kazakhstan, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Moldavie, la République palestinienne autonome, la Pologne, la Biélorussie, la Russie, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro, la Slovaquie, les États-Unis, l'Ouganda, l'Ukraine, la Finlande, la Tchéquie, l'Estonie).

Les membres de l'assemblée travaillent à maintenir le rôle de la culture orthodoxe comme ferment d'union en Europe de l'Est, servant de pont dans les relations avec les autres cultures en Europe. Ils favorisent les contacts entre les parlementaires, les hommes politiques, les ecclésiastiques et les scientifiques ou les instituts tant pour œuvrer à la mise en valeur de l'héritage culturel orthodoxe, qu'en vue de sa contribution au dialogue international sur les droits de l'homme et la coexistence pacifique des peuples.

L'organe suprême de l'AIO est l'Assemblée générale qui se compose de délégations parlementaires de tous les pays-membres. Le secrétariat international de l'AIO se compose de huit commissions : finances, droits de l'homme, instruction, règlement, œuvres sociales, culture, bioéthique et politique internationale.